

Stage Mosaïque aux Ateliers d'Expression

Développez votre créativité dans un art très ancien en utilisant les techniques d'aujourd'hui!

Lors de ce stage, vous réaliserez une mosaïque contemporaine sous la forme de votre choix : tableau, miroir, dessous de plat...

Personnes débutantes, comme plus averties

Adhésion - droits d'accès

Le stage Mosaïque est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2023/2024 : 25 € pour les vanvéens - 35 € pour les non vanvéens).

Les participants aux stages qui ne sont pas adhérents annuels de l'association, doivent régler une participation à l'adhésion de 5 € par stage, à concurrence du montant annuel de l'adhésion.

Tarif et fournitures

Le tarif du stage est fixé à 60 €. Le stage s'effectue sur <u>3 mercredis, de 19h30 à 22h,</u> selon le calendrier suivant :

Mercredis 15 et 29 novembre :

A partir d'un support choisi, vous dessinerez un motif selon votre inspiration ou selon des modèles proposés. Vous sélectionnerez les matériaux et les couleurs mis à votre disposition (émaux, pâte de verre, ...) Vous serez ensuite initié à la fragmentation de la matière et à la pose créative des tesselles.

Mercredi 13 décembre:

Réalisation des joints et finitions.

Ce tarif comprend la fourniture des matériaux et la mise à disposition des outils. Prévoir un tablier et tenue non salissante.

Lieu du stage

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

* Réservation / paiement du stage

Il est nécessaire de remplir le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à : Les Ateliers d'Expression - 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription. Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement <u>effectif</u> du stage.

L'inscription est possible jusqu'aux jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animateur.

Conditions de remboursement

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 48 heures avant la date du stage. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. En cas d'annulation du stage, vous serez averti au plus vite et le chèque de paiement vous sera restitué.

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ou les Ateliers d'Expression pour préparer au mieux votre stage

Pour toutes informations complémentaires



Stage Mosaïque BULLETIN DE PARTICIPATION

Dates du stage :
Je souhaite m'inscrire au stage :
Nom : Prénom :
Adresse:
Tél : e-mail :
(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)
> J'établis mon chèque
Si je suis adhérent(e) de l'association pour l'année scolaire 2023-2024 □ 60 €
Si je ne suis pas adhérent(e) de l'association pour l'année 2023-2024 □ 65 €
Le chèque doit être libellé à l'ordre des Ateliers d'Expression (<i>le chèque ne sera encaissé qu'après déroulement</i> <u>effectif</u> du stage).
J'ai bien noté que les matériaux sont fournis. Les outils sont mis à disposition des participants (Prévoir tablier et une tenue non salissante).
> J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annul mon inscription.
Fait à Vanves le : Signature :